

Sika® Bonding Primer

Apprêt époxy bicomposant à base d'eau et à mûrissement rapide

Description	Le Sika® Bonding Primer est un apprêt bicomposant à base d'eau et à mûrissement rapide : une résine époxy en pré-réaction et dispersée dans l'eau (Composant A) et une solution de polyamine modifiée à l'eau (Composant B). Lorsqu'il est humide et malaxé, le produit devient vert laiteux et légèrement visqueux.
Domaines d'application	L'apprêt s'utilise sur la plupart des substrats sains lorsqu'un recouvrement et une pénétration de la surface sont nécessaires.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mûrissement rapide permettant une application de membrane dans les 24 heures suivantes (dans la plupart des conditions). ■ Formule à faible odeur et faible teneur en COV. ■ Compatible avec la plupart des matériaux pour substrats et solins communs.
<p>Données techniques</p> <p>Conditionnement Kit Sika® Bonding Primer : 3,78 L (1 gal US) ou 18,9 L (5 gal US) Composant A : 3 L (0,8 gal US) ou 15,12 L (4 gal US) Composant B : 0,78 L (0,2 gal US) ou 3,78 L (1 gal US)</p> <p>Couleur Blanc (RAL 9016), Gris perle, Gris acier, Champignon, Vert cuivre. Couleurs personnalisées possibles selon le volume de la commande.</p> <p>Consommation 32,51 m²/L (350 pi²/gal US) sur des substrats lisses non-absorbant. 27,87 m²/L (300 pi²/gal US) sur du béton sec et préparé. 18,58 m²/L (200 pi²/gal US) sur du gypse absorbant et des panneaux de recouvrement cimentaires.</p> <p>Conservation Remarque : Les surfaces rugueuses, poreuses ou absorbantes vont nécessiter plus d'apprêt et donc augmenter la consommation 24 mois dans son conditionnement d'origine intact et non-ouvert. Entreposer au sec entre 2 et 25 °C (35 - 77 °F). Conditionner le matériau pour qu'il soit entre 10 et 25 °C (50 - 77 °F) avant emploi</p> <p>Température de service -30 à 80 °C (-22 à 176 °F)</p> <p>Propriétés à 24 °C (75 °F) et 50 % H.R.</p> <p>Mécanisme de mûrissement Mûrissement chimique et par évaporation</p> <p>Durée de vie en pot 12 heures</p> <p>Teneur en solides ASTM D2697 15 %</p> <p>Point d'éclair 59 °C (110 °F)</p> <p>Teneur en COV ASTM D2369-81 12,5 g/L</p> <p><i>Les propriétés des produits reflètent généralement des moyennes obtenues en laboratoire. Certaines variations peuvent se produire au chantier sous l'influence de conditions environnementales locales et de facteurs tels que la préparation, l'application, le mûrissement et les méthodes de tests des produits.</i></p>	
Résistance aux produits chimiques	Le Sika® Bonding Primer offre une forte résistance à une vaste gamme de réactifs y compris la paraffine, le pétrole, le mazout, le white-spirit, les pluies acides, les détergents et les solutions modérées d'acides et de produits alcalins. Certains alcools à faible poids moléculaire peuvent ramollir le matériau. Contacter les services techniques de Sika Canada pour plus de recommandations à ce sujet. ■ Vaporisation de sel conformément à la norme ASTM B117 (1 000 heures d'exposition continue) et essai de résistance à la corrosion accélérée (prohésion) conformément à la norme ASTM G85-94 : Annexe A5 (1 000 heures d'exposition cyclique).
Mode d'emploi	
Préparation de la surface	Toutes les surfaces du substrat doivent être propres, sèches et saines. Parmi les substrats acceptables, on note : béton et supports maçonnés sains, bois et contreplaqué, feuille de recouvrement en bitume minéralisé, mousse polyuréthane pulvérisé, gypse et panneaux de recouvrement cimentaire, plaques en mousse polyisocyanurate recouverte de verre. Consulter les fiches techniques particulières de chaque système pour plus de détails sur les exigences relatives à la préparation de chaque surface.
Malaxage	Le rapport de malaxage est de 4:1 (A:B) en poids et volume. Ajouter le Composant B dans le Composant A et mélanger avec un bâton ou avec un malaxeur électrique de type <i>Jiffy</i> à basse vitesse. Éviter d'emprisonner de l'air dans l'apprêt lors du malaxage. Une fois le matériau parfaitement mélangé, l'apprêt doit être de couleur vert clair, homogène et unie. Ne pas diviser les kits en quantités plus petites.

Application	Appliquer au taux recommandé avec un pinceau ou avec un rouleau doté d'un cœur en résine phénolique. La bonne quantité d'apprêt permettra de saturer le substrat et de laisser une mince pellicule sur la surface du substrat. Appliquer régulièrement sans former de flaques.
Nettoyage	Nettoyer l'apprêt humide à l'eau propre. Une fois mûris, les matériaux ne peuvent être enlevés qu'avec des moyens mécaniques.
Recouvrement	Laisser l'apprêt mûrir complètement avant d'appliquer la membrane résineuse. 1 heure à 35 °C (95 °F) 2 heures à 20 °C (68 °F) 4 heures à 5 °C (41 °F) Idéalement, on devra appliquer la résine de la membrane dans les 24 heures qui suivent l'application de l'apprêt. Ceci est obligatoire pour les applications dans les milieux tropicaux ou sous-tropicaux pour éviter la détérioration de l'apprêt par exposition aux rayons UV. L'exposition maximale de l'apprêt sans recouvrement est de sept (7) jours. Passé ce délai ou en cas d'exposition à l'eau pendant la période de mûrissement et si l'apprêt présente une apparence « crayeuse », ce dernier devra être à nouveau traité. Un apprêt détérioré doit être retiré mécaniquement avant de réappliquer l'apprêt.
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Afin d'éviter toute formation de condensation durant l'application, l'humidité relative doit ne pas dépasser 95 % et la température du substrat doit être au moins 3 °C (5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré. ■ Température ambiante minimale à l'application et lors du mûrissement du produit : 5 °C (41 °F) ; température max. : 35 °C (95 °F). La température des surfaces ne doit pas dépasser 60 °C (140 °F). ■ Ne pas appliquer sur des substrats dont la teneur en humidité est supérieure à 4 % par poids (mesurée à l'aide d'un hydromètre Tramex®). ■ Le béton doit être âgé d'au moins 21 à 28 jours, selon les conditions de séchage et de mûrissement. ■ Ne pas diluer avec des solvants. ■ Ne pas entreposer le produit en plein air, en plein soleil ou l'exposer à l'humidité pendant de longues périodes. ■ Ne pas appliquer lorsque la transmission de vapeur d'eau risque de survenir au niveau du substrat lors de l'application et du mûrissement. Cette condition peut être vérifiée à l'aide de la méthode stipulée dans la norme ASTM D4263 (Méthode de la pellicule en polyéthylène). ■ Le substrat doit être sec avant application. Ne pas appliquer sur une surface gelée, mouillée ou humide. Ne pas appliquer si de la pluie est annoncée dans les 8 à 12 heures de l'application. Laisser suffisamment de temps au substrat pour qu'il sèche après un épisode de pluie (ou autres intempéries) afin d'éviter des problèmes d'adhérence potentiels. ■ Sur les substrats susceptibles de produire des dégagements gazeux, appliquer lorsque les températures (ambiante et substrat) sont en train de baisser. Si l'application s'effectue lorsque les températures augmentent, des piqûres pourraient apparaître. ■ Durant l'application et le mûrissement du produit, des précautions devront être prises afin d'éviter la propagation des odeurs et des vapeurs se dégageant du produit à l'intérieur du bâtiment ou de la structure. Exemple : boucher les prises/sorties d'air, arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation et prendre toute autre mesure pertinente visant à empêcher la propagation des odeurs et des vapeurs à l'intérieur. ■ Toutes les réparations nécessaires pour obtenir une surface de niveau doivent être exécutées avant l'application de l'apprêt. Communiquer avec un représentant Sika Canada pour plus de détails sur les différents produits de réparation disponibles. Les irrégularités de la surface pourraient se refléter dans le système une fois mûri. ■ Lors de l'application des enduits ou des membranes existant, des tests de compatibilité et d'adhérence devront être effectués. Il sera également nécessaire d'obtenir l'approbation des services techniques de Sika Canada. ■ Les platelages en béton au niveau du sol ne doivent pas être recouverts avec les systèmes de membranes Sikalastic®. ■ Les panneaux isolants autoporteurs avec faces en métal au niveau du sol non-ventilés, les dalles divisées ou en sandwich, les platelages avec remblayage de cendres et les recouvrements en béton isolants légers ne doivent pas être recouverts avec les systèmes de membrane Sikalastic® sans que le platelage ait subi une évaluation complémentaire et sans avoir reçu l'approbation ultérieure des services techniques de Sika Canada. ■ N'est pas recommandé sur les substrats métalliques.
Santé et sécurité	Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter les fiches signalétiques les plus récentes du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site internet à www.sika.ca.



Sika Canada Inc.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Quebec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001